Dossier de presse

Vendredi 13 novembre 2026

462 arbres plantés pour adapter la ville au changement climatique



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

SERVICE PRESSE DE LA VILLE DE GRENOBLE / presse@grenoble.fr / 04 76 76 39 21 - 04 76 76 11 42



© Sylvain Frappat, Ville de Grenoble

La Ville mise sur une stratégie ambitieuse pour intégrer le végétal en ville, qui permet d'améliorer la santé et le bien-être des Grenoblois-es. La désimpéabilisation des espaces publics et le déploiement d'une canopée arborée sont au cœur de sa vision d'une ville résiliente et vivable. Cela implique de donner une place accrue au végétal, tout en adaptant les pratiques au changement climatique et protégeant le patrimoine arboré existant.

Les aléas météorologiques récents rappellent l'urgence d'agir : les arbres, vulnérables, mettent des années à arriver à maturité. La Ville continue donc les plantations tout en limitant les abattages au maximum, réalisés suite à un diagnostic réalisé par un-e expert-e après qu'une fragilité ou une maladie soit détectée. Les habitant-ees sont aussi associé-es à cette démarche via des plantations participatives ou des dons d'arbres, pour s'approprier ce patrimoine commun et en faire un levier de lien social.

Cette année, 462 arbres seront plantés (chiffres prévisionnels).
Au total, la Ville de Grenoble gère 15 400 arbres et 14 600 arbres en boisement, et la Métropole 15 100 arbres sur le sol grenoblois.



© Sylvain Frappat, Ville de Grenoble

UN PATRIMOINE FRAGILISÉ PAR LES TEMPÊTES ET LA SÉCHERESSE

Le réchauffement climatique a déjà des conséquences :

- Des étés très chauds et arides de jour comme de nuit, amplifié par l'effet d'Îlot de Chaleur Urbain (cumul sécheresse des sols et canicule avec température élevée de l'air).
- Des printemps et automnes de plus en plus chauds avec des pluies plus espacées (plus de ruissellement, des sécheresses des sols défavorables à l'infiltration de l'eau et aux reprises des plantations).
- Des hivers davantage pluvieux, bénéfiques à la recharge des nappes (si l'eau peut s'infiltrer), mais aussi plus doux (deux fois moins de gel à horizon 2050) donc moins de réserves d'eau en montagne (neige et glaciers) et parfois l'appartition de nouvelles maladies et pathogènes.

En 2025 et en 2026, la Ville a fait face à de nombreux évènements climatiques marquants :

- La tempête Benjamin, du 23 octobre 2025 et qui a duré 30 minutes, a lourdement impacté le patrimoine arboré grenoblois, en particulier dans les parcs des Champs Élysées et Jean Verlhac. 116 arbres se sont brisés, renversés ou ont subi des dommages importants suite à des rafales de vent enregistrées à 75 km/h.
- La tempête de juillet 2026 a causé des dommages sur une soixantaine d'arbres suite à des rafales de vent enregistrés à 61 km/h (d'après la station météo de référence de l'aérodrome du Versoud) : une douzaine d'arbres ont du être abattus, majoritairement en voirie ; une cinquantaine d'arbres ont nécessité des tailles suite à des bris de branches. Des dégâts ont été constatés sur l'ensemble de la ville.
- La durée exceptionnelle et la précocité de la canicule de l'été 2026 a et aura un impact sur la reprise des jeunes plantations et sur l'accélération du dépérissement des espèces déjà en souffrance. L'ampleur des conséquences de cet été caniculaire ne pourra se mesurer réellement qu'au printemps prochain, au moment du démarrage de la végétation.

Lors des épisodes de vent fort et de fortes pluies, les habitantes et habitants sont appelés à faire preuve de prudence : à partir de 70km/h de vent, les accès aux parcs sont interdits, même s'ils ne peuvent pas être fermés par des grilles, les parcs avec des grilles sont fermés. Être sous les arbres lors de vents importants est dangereux (risques importants de chute de branches), y compris sous des arbres qui semble en bon état.

VÉGÉTALISER GRENOBLE, UN AXE PRIORITAIRE



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble

Dans la 2ème ville la plus dense de France, la Ville et la Métropole œuvrent quotidiennement à la préservation d'espaces de nature, de sols vivants et la création de nouveaux espaces végétalisés. Ces actions sont essentielles pour diminuer les îlots de chaleur urbain, infiltrer l'eau de pluie et offrir aux grenobloises et grenoblois des espaces de bien-être. Ces objectifs sont inscrits dans la stratégie Ville de végétalisation délibérée en 2024. Cette stratégie est complémentaire du plan Canopée métropolitain.

De nouveaux aménagements ont vu le jour en 2026, avec notamment :

- l'extension du parc Flaubert : 3,5 hectares d'espaces verts et parcs publics supplémentaires, 290 arbres issus d'essences différentes et 360 arbustes ;
- la transformation de la place de Metz : 600 m² d'espaces verts créés, 28 arbres plantés, une quarantaine d'arbustes et de plantes vivaces plantés ;
- la création du square Lilian Dejean : 2 500m² de surface désimpermébilisée, 1 870m² de surface végétalisée, 19 arbres dont 4 plantés ;
- 3 cours d'école ont été végétalisées et désimperméabilisées. Au total, 11 cours d'écoles et neuf cours de crèches ont déjà bénéficié de ces aménagements ;
- la création de 4 nouvelles Place(s) aux enfants, soit 15 sur toute la ville.
- la création de noues végétalisées et d'îlots verts créés en bord de voirie dans le cadre du plan Canopée.

Ces aménagement permettent de retirer le bitume et les couvertures minérales, de végétaliser et de déconnecter les eaux de pluie des réseaux. **Les arbres qui n'ont pas survécus cet été seront remplacés cet hiver.**
La stratégie de végétalisation mise également sur un programme de plantation d'arbres ambitieux intensifiant le patrimoine arboré et densifiant les corridors écologiques. Une carte stratégique de «continuité verte», élaborée en 2024 par l'AURG conjointement avec la Ville de Grenoble, a été définie en fonction de la fraîcheur apportée, des usages et de la biodiversité. Cet outil définit les zones prioritaires en matière de désimperméabilisation (*voir dernières pages)*.
Aujourd'hui, les documents d'urbanisme métropolitains, notamment les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du PLUi, montrent l'ambition importante en matière de protection du végétal : 2416 éléments végétaux (arbres, alignements, bosquets, parcs et vergers) sont aujourd'hui protégés au titre du patrimoine végétal. De nouvelles propositions de protection du végétal sont à l'étude pour être inscrites dans le PLUi (principalement sur les secteurs du centre-ville et de la Presqu'île), dont des arbres identifié comme stratégique pour les continuités vertes et des arbres privés qui ombragent des espaces publics.

QU'EST-CE QUE LE PLAN CANOPÉE ?

Porté par la Métropole aux côtés des communes, le Plan Canopée propose des mesures concrètes pour rafraîchir la ville et ombrager 30 % des zones urbaines à l'horizon 2030. L'agglomération grenobloise est une des plus chaudes de France en été. Au vu des changements climatiques, le plan Canopée a été lancé en 2022 prévoit de :

- protéger les arbres existants. Aujourd'hui 36 000 arbres sont gérés par la Métropole sur le territoire dont 321 espèces
- augmenter la plantation de nouveaux arbres et arbustes avec un objectif de 1000 nouveaux arbres en moyenne chaque année sur les espaces publics en milieu urbain
- réduire les espaces avec des sols « artificiels » (béton, goudron, etc.).

UNE STRATÉGIE DE L'ARBRE POUR PRÉSERVER LE PATRIMOINE EXISTANT ET INTENSIFIER LA CANOPÉE

La Ville, avec la Métropole, mettent en œuvre plusieurs actions et assurent un suivi individuel de chacun des arbres des parcs et jardins. La stratégie de végétalisation pour préserver et développer le patrimoine végétal prévoit 11 actions en faveur de l'arbre.

► 5 actions pour préserver

- **Protéger les arbres** : agrandir les fosses de plantations, rendre les sols vivants, empêcher les dégâts racinaires, identifier et classer de nouveaux éléments du patrimoine végétal à chaque étape d'évolution du PLUi.
- **Prendre soin aux arbres et assurer la sécurité** : les agent-es arboristes et des expert-es effectuent des diagnostics des arbres, réalisent des contrôles périodiques pouvant demander des interventions d'entretien de nettoyage, de haubanage, de coupe et d'élagage garantissant la sécurité des usagers et usagères.
- **Donner une valeur des arbres** : adoption du Barème d'Évaluation de la Valeur des Arbres qui permet d'évaluer et de facturer le coût des dégâts causés (incivilités, mauvais aménagements, ou risques naturels et climatiques).
- **Conserver la forme naturelle des arbres** : évoluer vers des pratiques d'élagage et des tailles plus douces qui respectent le houppier (partie de l'arbre située au-dessus du tronc).
- **Reconnaître les service écosystémiques des arbres** : végétaliser les pieds d'arbre pour accueillir la biodiversité (plantation multi-strates, zones refuges), gagner en surface de canopée (ombrage, gîtes pour les oiseaux etc.).

► 6 actions pour intensifier

- **Créer des bosquets boisés** : la Direction Nature en Ville gère 87 000m^2 de boisement, plantés différemment pour se rapprocher de la forêt. Depuis 2021, la Ville multiplie les plantations de bosquets.
- **Augmenter les plantations** : augmenter le nombre d'arbres en ville, densifier les plantations, cibler les îlots de chaleur urbains.
- **Impliquer les habitantes et habitants** : inciter la plantation dans les espaces privés.
- **Désimperméabiliser la ville** : créer de nouveaux espaces verts, augmenter les surfaces végétales dans les écoles, réduire les zones minérales dans les parcs, jardins et cimetières.
- **Adapter et diversifier la palette végétale** : planter des végétaux adaptés à la sécheresse, des essences locales et favorables à la biodiversité.
- **Déployer une stratégie d'urbanisme tactique** : réaliser des aménagements temporaires, en amont des projets, pour anticiper et favoriser la végétalisation ultérieure en pleine terre des zones minérales.

La Ville est aussi consultée pour donner des avis sur les opérations d'aménagement privées et publiques afin que les aménagements publics réalisés soient cohérents avec ses stratégies de biodiversité et de végétalisation. Elle expertise les arbres afin de préserver au mieux les arbres existants dans le projet, grâce à des « Diagnostics de maintien des arbres » qui donnent des préconisations spécifiques afin que les travaux impactent le moins possible les arbres présents dans le périmètre des travaux. La Ville peut également être amenée à dialoguer en amont d'opérations afin de préserver la végétation présente.


© Sylvain Frappat, Ville de Grenoble

► Adapter la palette végétale pour anticiper les besoins de demain

Lors de cette saison de plantation 2026-2027, **387 arbres seront plantés par la Ville de Grenoble**, dont 226 arbres en régie. **Plus de 170 espèces et variétés différentes ont été sélectionnées** dont des espèces qui ont fait leurs preuves dans nos conditions climatiques grenobloises en forte évolution. C'est le cas des chênes chevelus (Quercus cerris), des micocouliers (Celtis sp.), des sophoras, des féviers (Gleditsia sp.). De nouvelles espèces encore peu plantées à Grenoble ont été choisies, car elles semblent correspondre au climat de demain, comme le margousier (Melia), les caryas sp., les ormes résistants à la graphiose, le pin d'Alep…

Ces nouvelles essences vont été sélectionnées pour leurs **faibles besoins en eau**. **Les espèces plantées sont diversifiées au maximum pour rendre le patrimoine plus résilient** face au changement climatique et à l'arrivée de nouveaux bioagresseurs.

► Le patrimoine arboré en chiffres

Evolution du solde nombre total d'arbres plantés – nombre d'arbres coupés
* chiffre provisoire car les arbres étant sous garantie de reprise, ils ne sont potentiellement pas encore tous intégrés dans le patrimoine avant leur 3ème année de plantation.

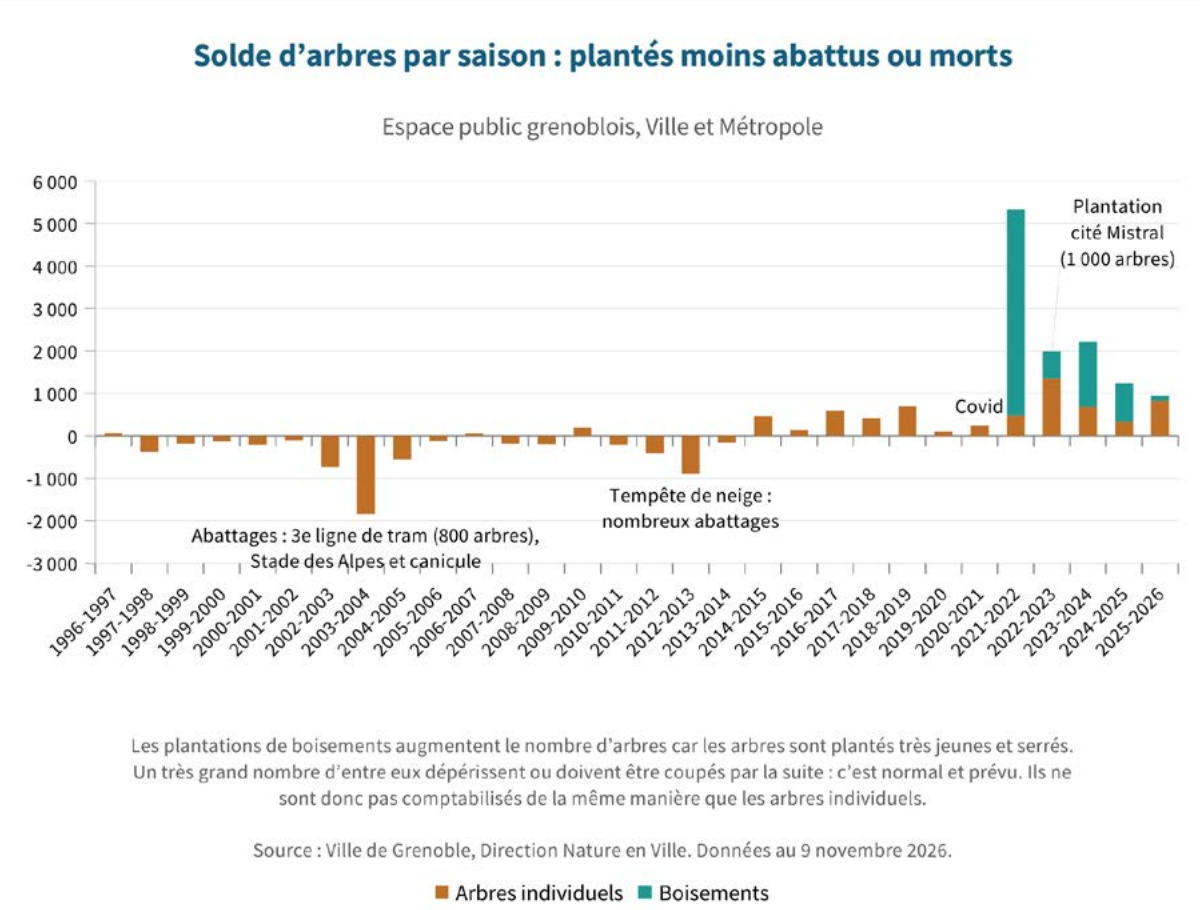
15 400 arbres gérés individuellement par la Ville

15 100 arbres gérés individuellement par la Métropole

87 000 m² soit 14 600 arbres en boisement (estimation)

462
arbres prévus en 2026-2027
dont 75 par la Métropole

Espace public grenoblois, chiffres arrondis à la centaine. Boisements : estimation. Plantations 2026-2027 : prévisions provisoires.



Les plantations de boisements augmentent le nombre d'arbres car les arbres sont plantés très jeunes et serrés. Un très grand nombre d'entre eux dépérissent ou doivent être coupés par la suite : c'est normal et prévu. Ils ne sont donc pas comptabilisés de la même manière que les arbres individuels.

Source : Ville de Grenoble, Direction Nature en Ville. Données au 9 novembre 2026.

- 2416 éléments végétaux (arbres, alignements, bosquets, parcs et vergers) protégés au titre du patrimoine végétal sur Grenoble dans le PLUi

UNE DÉMARCHE QUI S'APPUIE AUSSI SUR LA PARTICIPATION DES HABITANTES ET HABITANTS

La Ville propose différents dispositifs de participation à la vie de la cité, comme:

- les Chantiers Ouverts au Public (COP) qui permettent aux habitant-es, dans une ambiance de coopération et d'entraide, pour faire vivre ou renaître un bâtiment, un équipement de quartier, un espace public, par exemple en le végétalisant. 5 bosquets boisés ont été plantés grâce à des COP.
- le dispositif Végétalise Ta Ville qui accompagne les habitant-es, les copropriétés et les entreprises dans leur projet de végétalisation de l'espace public sur le sol grenoblois (végétalisation de façades et de toitures, création de jardin collectif...).
- le Budget Participatif qui donne la possibilité aux habitant-es de participer au développement de la ville à travers le vote de leur projet (votes tous les deux ans). A chaque édition, le budget participatif plébiscite de nombreux projets de nature en ville et d'usages dans les parcs et jardins. 6 projets, sur les 13 lauréat en 2025, ont intégré une dimension liée à la végétalisation, à la fraîcheur ou à la biodiversité. Leur réalisation sont en cours.

L'ensemble de ces dispositifs et de leurs modalités sont consultables sur la plateforme en ligne volontairesdegrenoble.fr.

Par ailleurs, la Ville donne chaque année plusieurs centaines d'arbres dans le cadre du dispositif Végétalise ta Ville. Cette opération favorise la plantation d'arbres sur les surfaces privées, là où la Ville ne peut pas directement planter.

► De 2021 à 2025, 1 906 arbres ont été distribués gratuitement aux habitant-es dans le cadre de l'opération, moyennant l'engagement de planter et de soigner les jeunes plantations.

► Cette année, 88 propriétaires se sont inscrit-es à l'opération pour un total de 459 arbres, dont 277 arbres d'ombrage :

- 198 arbres à destination des grands propriétaires fonciers dont le lycée Champollion, l'ESRF, le CEA et l'État ;
- 114 à destination des copropriétés et une résidence de bailleur social ;
- 147 à destination des maisons avec jardin.

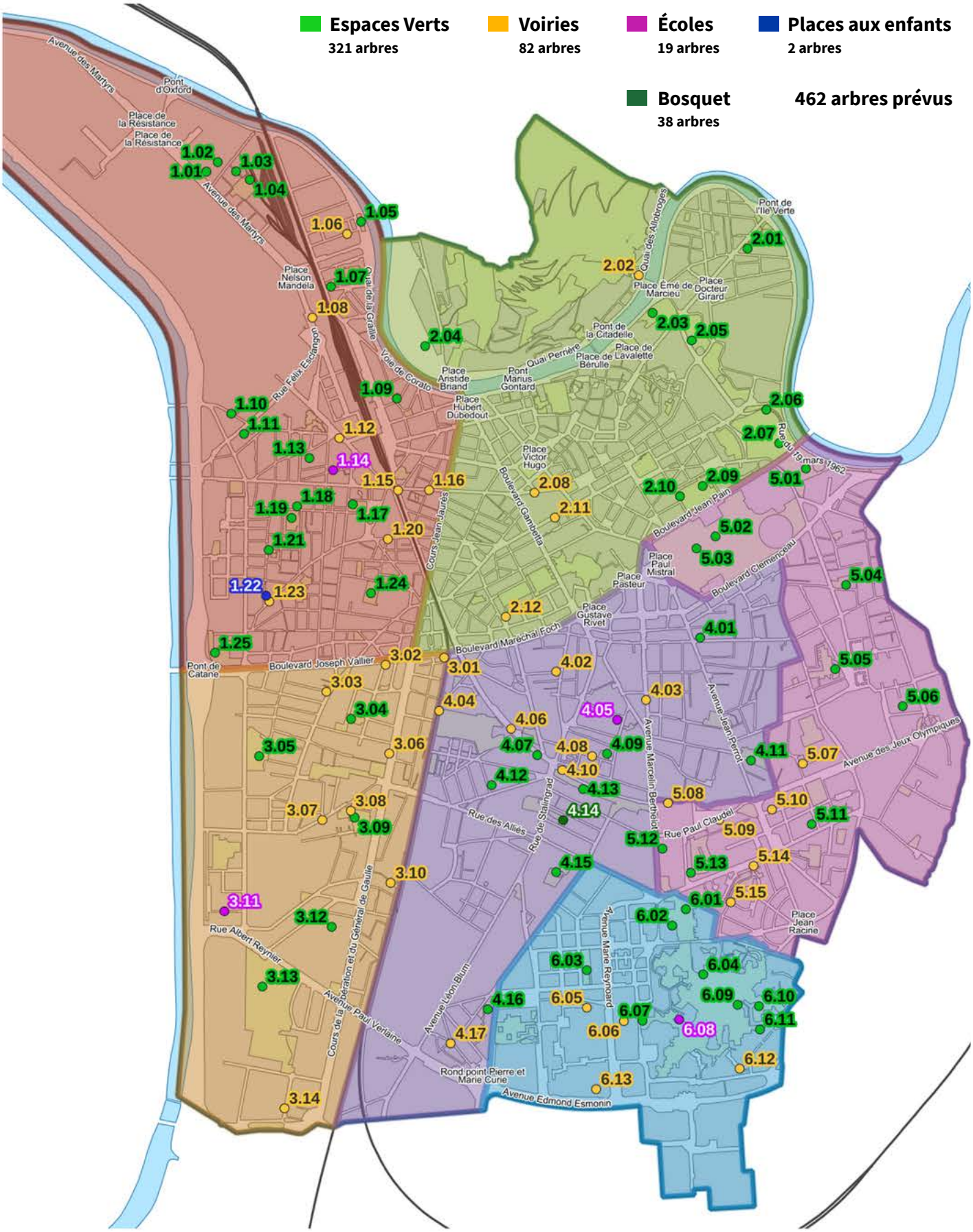
(bilan chiffré provisoire, inscriptions clôturées depuis le 14 juillet)



Saison de plantations prévisionnelles d'arbres 2026/2027

Carte des plantations

Programmation des plantations donnée à titre indicatif et susceptible d'être modifiée en fonction des aléas météo et des évolutions des travaux.



Détail des plantations - Espaces verts, voirie et groupes scolaires

		Où ?	Détail des plantations	Combien ?
Secteur 1	1.01	Av. de Martyr – Cœur d'îlot	Acer ginala, Celtis sinensis	5
	1.02	Rue Winston Churchill – Cœur d'îlot	Corylus avellana, Ostrya carpinifolia, Chionanthus retusus, Alnus cordata, Acer ginala, Celtis sinensis, Ulmus sapporo, Quercus myrsinifolia, Acer freemani	37
	1.03	Rue de Nantes	Fraxinus americana	4
	1.04	Parc Berty Albrecht	Melia azedarach	2
	1.05	Square Jean Macé		1
	1.06	Rue Ernest Hareux	Quercus frainetto	1
	1.07	Rue du Villard de Lans	Acer monspessulanum,Quercus hispanica	3
	1.08	Rue Felix Esclangon	Quercus castaneifolia	1
	1.09	Square Coppier	Zelkova serrata,Chionanthus retusus, Celtis sinensis	4
	1.10	Rue du Vercors		8
	1.11	Square du Moucherotte	Pyrus calleryana	3
	1.12	Place Firmin Gautier		1
	1.13	Rue René Thomas	Acer triflorum	2
	1.14	Crèche Anthoard	Acer carpinifolium, Ostrya virginiana, Zelkova serrata, Koelreuteria paniculata	5
	1.15	Rue Joseph Rey	Acer freemani	1
	1.16	Cours Berriat	Acer velutina,Acer opalus,Ulmus pumila, Acer buergerianum,Acer campestre	19
	1.17	Place St Bruno	Quercus myrsinifolia	1
	1.18	Rue Marx Dormoy	Gleditsia triacanthos,Zelkova serrata, Fraxinus ornus,Chionanthus retusus	7
	1.19	Parc de Marliave	Juglans regia,Carya illinoensis,Melia azedarach,Salix sepulcralis,Quercus rysophylla,Quercus schumardii	6
	1.20	Rue Nicolas Chorier	Morus alba	1
	1.21	Rue du Drac angle Sully	Ulmus Lutece	1
	1.22	PAE Groupe Scolaire Ampère		2
	1.23	Rue Nicolas Chorier	Liquidambar orientalis,Alnus spaethii	3
	1.24	Parc Valérien Perrin		14
	1.25	Parc Vallier	Acer heldreichii, Fraxinus ornus, Calocedrus decurens,Catalpa speciosa	5
Secteur 2	2.01	Cité des Vignes	Acer griseum	1
	2.02	Place Saint Laurent	Tetradium danielli	1
	2.03	Parc 1 Michalon	Picea omorika,Metasequoia glyptostroboides	4
	2.04	Grande Esplanade		3
	2.05	Parc 2 Bvd Maréchal Leclerc	Magnolia loebneri,Firminia simplex	2
	2.06	Parc des Échangeurs bois	Acer lobelii	2
	2.07	Parc des Échangeurs amphi	Fraxinus ornus	2
	2.08	Cours La Fontaine	Cladastris lutea	1
	2.09	Jardin des Plantes	Pseudocydonia sinensis,Quercus dentata	2
	2.10	Jardin des Plantes	Ginkgo biloba,Acer griseum	2
	2.11	Rue Lesdiguières		2
	2.12	Rue Marceau	Pistacia chinensis	1
Secteur 3	3.01	Boulevard Maréchal Foch		1
	3.02	Angle Joseph Vallier/Rivoire	Cedrus deodara	1
	3.03	Rue des Violettes	Quercus variabilis	1
	3.04	Jardin du 8 mai 1945		5
	3.05	Parc de la Savane	Gymnocladus dioicus,Acer heldreichii, Melia azedarach, Quercus cerris	5
	3.06	Cours de la Libération et du Général de Gaulle	Alnus spaethii	2
	3.07	Rue Anatole France	Styphnolobium japonicum	1
	3.08	Rue Capitaine Camine	Ulmus vada	1
	3.09	Sq. Camine/Anatole France	Morus nigra, Celtis australis	2
	3.10	Rue Élise Grappe	Amelanchier ovalis	2
	3.11	Cour ancienne école Mistral	Morus alba, Prunus avium, Euodia danielli, Celtis australis, Sophora japonica, Tilia cordata, Acer cappadocium, Cercis siliquastrum, Koelreutaria paniculata, Pistachia chinensis, Zelkova serrata	11
	3.12	Hôtel Lesdiguières	Gymnocladus dioicus,Ulmus Lutece	2
	3.13	Parc des Champs Elysees	Pinus pinea,Liquidambar orientalis, Chionanthus retusus, Morus alba, Cotinus coggygria, Catalpa speciosa, Acer buergerianum, Acer freemanii, Calocedrus decurens, Cupressus cachemeriana, Pinus halepensis, Malus everest, Acer heldreichii, Quercus dentata, Ulmus wanoux, Gleditsia triacanthos, Quercus schumardii	32
	3.14	Rue Henri Dagallier	Magnolia grandiflora	1

		Où ?	Détail des plantations	Combien ?
Secteur 4	4.01	Square Elisabeth Rioux Qunintenelle		3
	4.02	Rue de Chamrousse		2
	4.03	Avenue Marcelin Berthelot	Quercus castaneifolia	1
	4.04	Rue Général Mangin	Corylus colurna	1
	4.05	Groupe Scolaire Ferdinand Buisson		2
	4.06	Rue Léo Lagrange	Styphnolobium japonicum,Cedrus deodara	3
	4.07	Rue Léo Lagrange angle Général Ferrié	Fraxinus ornus, Quercus cerris, Acer opalus, Celtis australis, Fraxinus angustifolia, Prunus mahaleb, Cotinus coggygria, Prunus spinosa, Laburnum anagyroides, Taxus baccata, Sambucus nigra	39
	4.08	Rue des Charmilles	Prunus avium,Acer monspessulanum,Pyrus calleryana	9
	4.09	Square des Charmilles	Celtis laevigata,Morus bombycis	3
	4.10	Chronovélo Stalingrad	Aesculus x carnea	1
	4.11	Parc Soulage	Tilia kyusiana,Firminia simplex, Acer griseum,Nyssa sylvatica	8
	4.12	Rue Jacquard	Morus bombycis,Acer campestre, Acer monspessulanum	8
	4.13	Parc Flaubert - Voie Est Ouest	Pinus pinea	2
	4.14	Square George Sand	Bosquet de baliveaux forestier (30) + 8 arbres	38
	4.15	Parc du Clos d'Or Stalingrad	Malus trilobata,Acer ginnala	4
	4.16	Rue Alfred de Vigny	Quercus pubescens,Quercus rysophylla	4
	4.17	Angle rue Grand Serre/Dent de Crolles		1
Secteur 5	5.01	Parc des Echangeurs Valmy Gallieni	Celtis sinensis,Salix sepulcralis, Cydonia oblonga,Prunus domestica	4
	5.02	Parc Paul Mistral	Malus trilobata,Pyrus calleryana, Quercus pubescens	3
	5.03	Parc Paul Mistral - Tour Perret		6
	5.04	Square Commandant Perraut	Acer buergerianum,Acer monspessulanum	5
	5.05	Rue Condé	Maclura pomifera,Diospyros lotus	4
	5.06	Rue Marius Riollet	Pistacia chinensis,Celtis laevigata, Carya illinoensis	6
	5.07	Rue Romanet/140e RIA	Acer saccharinum,Acer monspessulanum	2
	5.08	Chronovélo Marcelin Berthelot	Chionanthus retusus	1
	5.09	Rue Paul Claudel	Koelreuteria bipinnata,Cedrus deodara,Magnolia kobus	3
	5.10	Allée d'Essen	Prunus avium	1
	5.11	Pole Sportif COCAT	Fraxinus ornus	3
	5.12	47 Avenue Marcellin Berthelot	Acer monspessulanum,Malus trilobata	3
	5.13	Place Charles Dullin	Calocedrus decurens	1
	5.14	Avenue Malherbe	Pinus bungeana	1
	5.15	Rue Turgot/Le Nôtre	Prunus avium,Celtis australis	2
Secteur 6	6.01	Parc La Bruyère	Castanea sativa,Ostrya carpinifolia,Acer campestre	9
	6.02	Parc La Bruyère dalle	Cydonia oblonga	1
	6.03	Jardin des Poêtes	Morus alba	1
	6.04	Mail des Tilleuls	Melia azedarach	6
	6.05	Relais Petite enfance, Chalet Prémol		5
	6.06	Place Pierre Gaspard	Cydonia oblonga,Quercus macrolepis,Diospyros kaki	3
	6.07	Square Dodero		8
	6.08	École du lac	Fraxinus ornus	1
	6.09	Butte n 04	Fraxinus angustifolia, Metasequoia glyptostroboides	3
	6.10	Le Zénith	Salix sepulcralis	1
	6.11	Place des Géants	Pinus halepensis	2
	6.12	Allée des Frênes		1
	6.13	Espace Chantal Mauduit	Styphnolobium japonicum, Ulmus lutece	3
EXT	EXT.01	Maison des Collines	Castanea sativa,Prunus avium, Fraxinus angustifolia,Acer opalus, Morus alba,Juglans regia, Corylus avellana	17

Service presse de la Ville de Grenoble
04 76 76 39 21 - 04 76 76 11 42
presse@grenoble.fr

Service Éditorial et Relations Médias de Grenoble Alpes Métropole
06 82 85 02 08
randa.berbouche@grenoblealpesmetropole.fr